

## La Bretagne : première région française pour la production et la transformation de viande

Cette étude est le fruit d'un partenariat entre la Draaf et l'Insee Bretagne.

« À l'heure où les exploitations d'élevage, notamment porcin, et les entreprises de la filière viande bretonne souffrent de l'augmentation de la volatilité des prix et de la concurrence internationale, il est important de se doter d'une vision globale de la filière. Cette étude met en évidence le poids de chaque maillon et les enjeux qui le caractérisent. Ceux-ci font écho aux axes de travail définis par le Plan agricole et agroalimentaire pour l'avenir de la Bretagne (P3AB), pilier essentiel du Pacte d'avenir pour la Bretagne. L'amélioration de l'autonomie protéique des élevages, l'investissement pour une meilleure compétitivité des outils industriels, le renforcement de l'adéquation des produits aux différents marchés, y compris export, en sont les exemples les plus parlants ».

Philippe de Guenin, directeur de la Draaf Bretagne.

La filière viande rassemble tous les acteurs impliqués dans la production de viandes ou de produits à base de viande. Elle regroupe 4 segments : élevage, abattage et transformation, fabrication d'aliments pour animaux de ferme et commerce de gros. Comptant près de 55 000 emplois, elle dégage une valeur ajoutée de 2,4 milliards d'euros dont 1/3 pour le segment de l'élevage.

● Au niveau de l'**élevage**, la Bretagne :

- produit près de 2 millions de tonnes équivalent carcasse en 2013 et est la première région d'élevage pour la viande en France ;
- fournit plus du tiers des animaux finis produits dans le pays ;
- se situe au premier rang pour la production de porcs, veaux et volailles de chair ;
- se situe au 6<sup>e</sup> rang sur 13 régions françaises pour la production de gros bovins ;
- compte 25 500 exploitations élevant des animaux destinés à la viande (3/4 des exploitations bretonnes).

● La majorité des emplois de la filière viande est concentrée dans l'**abattage-transformation** :

- 26 500 salariés et 300 établissements : 15 000 salariés dans la viande de boucherie, 5 400 dans la viande de volaille, 5 500 dans la préparation industrielle à base de viande et 600 dans la fabrication d'aliments pour animaux de compagnie ;
- une industrie présente sur tout le territoire ;
- plus de femmes (40 % contre 30 % pour l'ensemble de la filière), 3/4 d'ouvriers et des rémunérations plus faibles que dans le reste de la filière ;
- 1/4 des effectifs employés dans les 4 plus gros établissements ;
- la moitié des salariés dépendant de groupes français dont le siège est situé hors Bretagne.

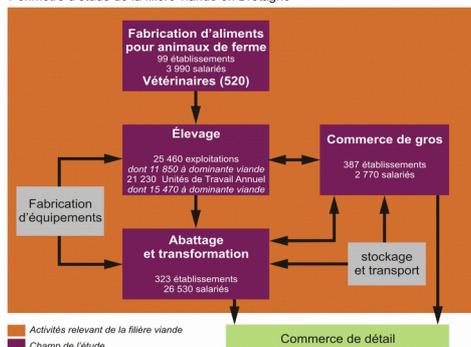
↳ La Bretagne est la première région d'abattage : 57 % des porcins, 36 % des veaux, 33 % des volailles et 21 % des gros bovins.

- Les plus gros abattoirs français sont bretons ; Cooperl à Lamballe (porcins), SVA à Vitry (gros bovins), Tendriade Collet à Châteaubourg (veaux) et Doux à Châteaulin (volailles).
- 703 000 gros bovins et plus de 13 millions de porcs abattus en Bretagne.
- Les abattoirs bretons traitent des animaux de Bretagne et d'ailleurs, 90 % de porcs, 40 % des gros bovins et 60 % des veaux abattus sont originaires de la région.

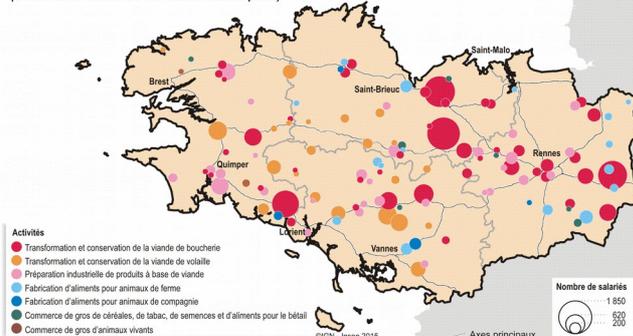
● La Bretagne assure aussi 40 % de la production nationale d'**aliments pour animaux de ferme** : 48 % destinés aux porcs, 37 % aux volailles, 13 % aux bovins. Le tonnage de 8,3 millions de tonnes baisse régulièrement.

● Avec près de 400 établissements et 2 800 salariés, le **commerce de gros** (animaux vivants, viandes et produits à base de viande) constitue le 4<sup>e</sup> segment de la filière.

Périmètre d'étude de la filière viande en Bretagne



Les établissements de la filière viande hors élevage en 2013 (établissements de 50 salariés ou plus)



Pour toutes demandes d'interviews, graphiques, informations complémentaires concernant l'étude, veuillez contacter : Geneviève Riézo - 02 99 29 33 95 - communication-bretagne@insee.fr

Merci de bien vouloir informer le public de la sortie de cette publication qui est téléchargeable gratuitement sur internet à partir du 28 janvier 2016 à 12h00 : [www.insee.fr](http://www.insee.fr) > Publications et services > Les collections régionales > Bretagne > soit Insee Analyses Bretagne n°32